



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 22 février 2021

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

OBJET : CREATIONS DE POSTES

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 22 février à 16h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à la mairie de San Martino di Lota, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 16 février 2021.

PRESENTS : ARMANET Guy, BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel SAVELLI, Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

GIAMARCHI Marie-Dominique	à	BATTESTI Gilles
MALAFRONTA Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MILANI Jean-Louis	à	MASSONI Jean-Joseph
PETRI-GUASCO Emmanuel	à	ROSSI Michel
PIPERI Linda	à	TIERI Paul
POLISINI Ivana	à	COLOMBANI Carulina
ROMITI Gérard	à	LACAVE Mattea
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	LOMBARDO Florence

ABSENTS : SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 14

Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. M. Simoni Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

OBJET : CREATIONS DE POSTES

Le Conseil de la Communauté d'agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu les rapports présentés ce jour ;

Considérant les motifs évoqués ci-dessous ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE
(A l'unanimité)**

De créer les postes suivants :

N° poste de travail	Poste de travail	N° poste budgétaire	Financement
PT-00245	Technicien informatique SIG	PB-00340	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux
PT-00282	Assistant(e) de gestion administrative	PB-00378	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux

APPROUVE

La modification du tableau des effectifs correspondante ;

DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **08 MARS 2021**
et publication ou notification
du **08 MARS 2021**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOUJRAOUI



LE PRESIDENT

[Signature]
Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.